



1

Jours

# Marchés publics - Les principes de base

dans SECTEUR PUBLIC - ACHAT PUBLIC / Réf : PUBLI-ACH-04

## Objectifs de la formation

- Identifier les différents acteurs et éléments constitutifs d'un marché
- Gérer les différentes procédures de passation d'un marché
- Eviter les contentieux
- Examiner les évolutions en cours

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Identifier les principes des marchés publics dans le cadre de la commande publique

- Liberté d'accès à la commande publique
- Égalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

#### 2. Identifier les acteurs-clés des marchés

- Acteurs publics
- Acteurs privés

#### 3. Déterminer les pièces nécessaires à l'élaboration d'un marché

- L'avis de publicité
- Le règlement de la consultation l'obligation de déterminer ses besoins par rapport à des spécifications techniques
- Projets de documents contractuels joints à la consultation
- Le rapport de présentation



- L'acte d'engagement
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales

#### 4. Définir et évaluer les besoins

- L'obligation de définir ses besoins selon des spécifications techniques
- L'impossibilité de définir ses besoins : le recours à la procédure de dialogue compétitif

#### 5. Examiner les seuils de procédure et les seuils de publicité

- Seuils applicables aux marchés publics de l'Etat et de ses établissements
- Seuils applicables aux marchés publics des collectivités territoriales (ainsi que leurs groupements et établissements) et autres acheteurs (sauf l'Etat)

### Après-midi

#### 6. Différencier les marchés à procédure adaptée et marchés à procédure formalisée

- Conditions et modalités de mise en oeuvre du marché à procédure adaptée
- Conditions et modalités de mise en oeuvre du marché à procédure formalisée

#### 7. Examiner les procédures spécifiques

- Marchés fractionnés
- Dialogue compétitif
- Marchés négociés

#### 8. Examiner la commande publique durable

- Clauses sociales et environnementales
- Évolutions relatives à la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015

#### 9. Analyser la forme et le choix de l'offre

- Marché simple
- Marché fractionné

## 10. Examiner l'achèvement de la procédure

- Sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse

## 11. Examiner l'exécution des marchés

- Exécution technique
- Principaux recours: le contentieux lié à la passation, le contentieux lié à l'exécution

### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

### Public cible

Tous les agents territoriaux

### Pédagogie

#### Méthodes pédagogiques

- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

#### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.



- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

**SAS LEXOM**

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



